

Synthèse de la conférence sur la bioéthique et de la matinée de travail qui suivait !

Vendredi 09 mars, se déroulait une conférence d'information à propos des enjeux multiples que recouvrent les Etats Généraux de la Bioéthique, actuellement en cours dans notre pays. Pour les paroisses du Blanc et de Tournon, à l'initiative de cette soirée, il s'agissait de se préparer à participer aux débats publics à venir, particulièrement à celui du 04 avril prochain prévu dans la ville du Blanc.

Pour cela, une conférencière de renom avait été invitée : le professeur Armelle de Bouvet, docteur en biologie et professeur de Sciences Humaines à la faculté libre de médecine de Lille, mais également diplômée en philosophie et théologie. Une spécialiste des questions de bioéthique, qui après avoir été directrice du Centre d'éthique médicale de l'Université Catholique de Lille, travaille aujourd'hui à implanter des centres ou des comités d'éthique dans les hôpitaux, ainsi qu'à accompagner la réflexion des professionnels de la santé dans ce domaine. Elle venait donc faire profiter les auditeurs du val de Creuse de ses connaissances, largement éprouvées et étayées par l'expérience professionnelle.

Plus de 110 personnes se sont déplacées pour venir l'écouter, en venant parfois de loin. Des professionnels de la santé (médecins, infirmières et aides-soignantes) de la région et de ses environs immédiats, mais également des membres d'associations et d'institutions concernés par les questions de santé (*Groupe Ethique 36 ; Espace de Réflexion Ethique Régionale ;* personnes ayant travaillé à la réalisation du *Diagnostic Local de Santé sur le PNR de la Brenne*), et bien entendu de nombreux bénévoles des aumôneries d'Hôpitaux et des Services Evangélique des Malades, venant de Châteauroux, Argenton, Buzançais, et même Bourges et Vierzon. Avec eux, un nombre important de paroissiens, qui s'interrogent sur les débats en cours.

Après une présentation de la soirée et du sujet par Marie Thérèse Delors, qui prenait la parole au nom du Conseil Pastoral de Paroisse, la conférencière situait son intervention intitulée : « **Qu'est-ce que la bioéthique ?** », à partir de trois questions : « **Que faire pour bien faire ?** » ; « **Devons-nous faire tous ce que nous savons faire ?** » ; « **Quelle utilisation avoir de nos connaissances ?** »

Son introduction offrait la définition de l'éthique telle que proposée par le philosophe Paul Ricoeur qui décrivait la visée éthique comme « la visée de la vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes. ». Cela était suivi d'un rappel d'histoire de la bioéthique, depuis le procès et le code de Nuremberg en 1947, jusqu'à la déclaration d'Helsinki en 1964 et ses diverses révisions depuis. Etait naturellement évoquée la création en 1983 du Conseil Consultatif National d'Ethique et les lois françaises de 1994, 2004 et 2011.

A travers ces étapes de la réflexion éthique, se sont progressivement affirmés plusieurs principes d'ajustement de la recherche scientifique et de la pratique médicale avec le respect de la dignité humaine : le **principe de l'autonomie**, qui considère la personne humaine comme une fin et jamais comme un moyen ; le **principe de bienfaisance**, qui exige que les intérêts du patient prévalent sur ceux de la science ; le **principe de non-malfaisance**, qui veille à ce que l'action entreprise n'aboutisse pas à une nuisance supplémentaire de quelque ordre qu'elle soit (physique, psychologique ou économique) ; le **principe de justice**, qui veille à ce que les progrès de la science ne se fassent pas au bénéfice de quelques uns mais au détriment des autres.

Suite à cette partie historique, furent décrites et abordées les questions de bioéthique qui se posent en début de vie, puis celles qui nous interrogent à propos de la fin de vie. Diagnostic anté-natal et pré-implantatoire, interruption volontaire et/ou pour raison médicale de grossesse, clonage et recherche sur l'embryon, gestation pour autrui. Acharnement thérapeutique, euthanasie, suicide assisté, soins palliatifs, sédation, avec les dimensions législatives dans notre pays, et les questions administratives qui accompagnent ses situations (directives anticipées, par ex.)

Dans ces deux parties informatives et descriptives, l'intérêt pour les auditeurs consistait à savoir exactement de quoi l'on parle dans les débats en cours, et de mesurer l'ampleur de ces questions ainsi que les enjeux qu'elles impliquent.

A l'issue de son intervention, un temps d'échange avec l'assemblée a permis de poser quelques questions et d'apporter des précisions sur l'un ou l'autre point.

Le lendemain, une dizaine de personnes, bénévoles dans l'Aumônerie d'Hôpital et le Service Evangélique des Malades se retrouvait à l'espace St Génitour. Sous la houlette de notre invitée, la matinée était consacrée à un travail à partir de cas concrets et d'échanges d'expériences. Cette séance avait pour but de préparer les uns et les autres au dialogue, non seulement en vue du débat public à venir, mais aussi dans l'accompagnement quotidien des familles. Comment se situer face au désarroi et à la souffrance des malades, des familles et des personnels de santé ? Comment aider à prendre du recul face à des situations de détresses, notamment liées à la fin de vie de nos proches ? Comment aussi rester en mesure d'avoir des discussions fécondes avec ceux qui nous interpellent, en évitant de se laisser enfermer dans l'attestation de convictions antagonistes qui s'affrontent ?

Ainsi par exemple, cette matinée aura permis de découvrir **les 5 paliers de l'autonomie** d'un être humain. Une manière de regarder les conditions de vie d'une personne sans la réduire à sa dépendance. De même, une discussion plus philosophique sur **le thème de la dignité humaine** nous conduira à distinguer d'une part, la dignité en tant que telle ; d'autre part, le sentiment de dignité éprouvée par une personne ; et enfin la reconnaissance de cette dignité par des tiers.

Cette Matinée de travail aura surtout été l'occasion d'appréhender la complexité des situations et l'impérieuse nécessité du dialogue qui en découle pour comprendre les tenants et aboutissants (individuels, médicaux, familiaux, sociaux, économiques, etc.) de toute décision. Il importe donc de **re-situer chaque cas particulier dans le contexte qui lui est propre**. Ainsi l'accompagnement proposé pourra être le plus ajusté possible.

Père Patrick Guinnepain